

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00628 Numéro SIREN : 752 148 502 Nom ou dénomination : Powder Services France
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2020 sous le numéro de dépôt 2299

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : PLACE DU CLOS REAUMUR		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 5 2 1 4 8 5 0 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092019						
		N-1, 30092018						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 404	812	12 592	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 024 000		1 024 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	1 037 404	812	1 036 592	1 024 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	96 081		96 081	30 328
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 536		7 536	3 250
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	646 923		646 923	547 335	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	432		432		
	TO TAL (III)	CJ	CK	750 972		750 972	580 913	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	1 788 376	812	1 787 564	1 604 913	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

1. The first part of the document
is a list of the names of the
persons who were present at the
meeting. The names are listed in
alphabetical order.

Désignation de l'entreprise SARL POWDER SERVICES FRANCE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 312 995	1 058 974	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	299 163	254 021	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 623 158	1 323 995
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	86	62	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	50 236	245 553	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 484	27 179	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	67 600	8 124	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	164 406	280 918	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 787 564	1 604 913	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	164 406	280 918	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	86	62		

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	238 968	FH		FI	238 968	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	238 968	FK		FL	238 968	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	238 968	195 273
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	45 512	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 275	
	Salaires et traitements *					FY	129 792	
	Charges sociales (10)					FZ	48 633	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	812
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	236 023	177 127
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	2 945	18 146	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	292 874	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	292 874	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	678	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	678	757	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	292 196	235 285	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	295 140	253 431	

Désignation de l'entreprise SARL POWDER SERVICES FRANCE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 527	4		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 527	4		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 527	4		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(496)	(586)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	535 369	431 319		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	236 206	177 299		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	299 163	254 021		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	47 633	40 380	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	15 499	obligatoires	A9	32 134	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Différence arrondi TVA					1			
REPRISE PRORATA TVA						3 527		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 787 564 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **535 369 euros** et un total **charges** de **236 206 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **299 163 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	96 081	96 081	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 434	2 434	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 102	5 102	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	432	432	
TOTAL DES CREANCES		104 049	104 049	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	86	86		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	12 000	12 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 234	18 234		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 014	16 014		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	236	236		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	50 236	50 236		
	Autres dettes	67 600	67 600		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		164 406	164 406		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Produits à recevoir		96 081
Autres créances clients		96 081
SOLDE PRESTATIONS A.F.T	96 081	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		85 923
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		86
<i>FRAIS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>86</i>	
Dettes fiscales et sociales		18 236
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>12 000</i>	
<i>PROV CHARGES SUR PRIME A PAYER</i>	<i>6 000</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>236</i>	
Autres dettes		67 600
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>67 600</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION ASSURANCES		432	432
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			432

POWDER SERVICES FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €uros

**Siège social : Place du Clos Réaumur
37110 CHATEAU-RENAULT**

752 148 502 RCS TOURS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2020

L'an deux mille vingt,

Le 30 Mars,

à 16 heures,

Les associés de la société POWDER SERVICES FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Claude GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Madame Lolita GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Monsieur Bertil ANDERSSON, propriétaire de 100 parts sociales,
- Madame Katia GARRIDO, propriétaire de 710 parts sociales,
- Mademoiselle Linnéa GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Mademoiselle Sara GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Monsieur Karl GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérante,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du gérant, d'affecter le bénéfice de l'exercice de 299 163,27 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

299 163,27 euros

En totalité au compte « Autres réserves »

Lequel passe de 1 323 994,75 euros à 1 623 158,02 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

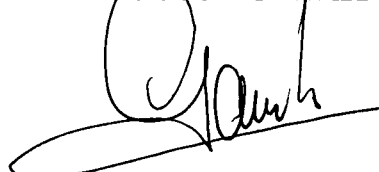
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et ses associés.

Mme Katia GARRIDO

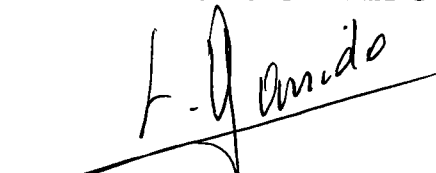


M. Bertil ANDERSSON

M. Claude GARRIDO

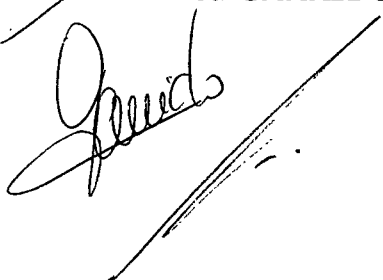


Mme Lolita GARRIDO



Sara GARRIDO

Linnéa GARRIDO



Karl GARRIDO

Représentée par ses parents
K. GARRIDO et B. ANDERSSON

